



## RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS :

Tchad

**Date de l'analyse:** Du 27 février au 03 Mars 2017

**Période de couverture de l'analyse :**

Octobre 2016- Septembre 2017 pour les zones agropastorales

Juillet 2016 - Juin 2017 pour les zones pastorales

### RESUME EXECUTIF

Dans l'optique de la production en temps opportun d'informations exactes sur l'état de la sécurité alimentaire, en ligne avec les calendriers nationaux et régionaux, le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a organisé du 27 février au 03 mars 2017 à N'Djamena un atelier d'analyse des résultats HEA par zone de moyens d'existence. Cette analyse s'inscrit dans cette série d'analyses saisonnières qui cherchent à définir une situation prédictive de l'évolution de la situation alimentaire afin de renseigner le prochain cycle du Cadre Harmonisé prévu du 06 au 11 mars 2017. L'analyse HEA vise à :

- ✓ Comprendre l'accès à la nourriture et aux revenus en tenant compte des stratégies d'adaptations à coût faible mises en place par les ménages ;
- ✓ Comparer la situation projetée des ménages par rapport à deux types de seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence) ;
- ✓ Identifier le cas contraire les catégories socio-économiques affectées par les déficits ;
- ✓ Identifier, pour une zone donnée, la saisonnalité des déficits pour le groupe affecté sur une année de consommation.

#### **L'analyse s'est appuyée sur les données ci-dessous :**

- Données de la production agricole définitive de la campagne agricole 2016-2017 ;
- Des paramètres clés collectés dans les zones à profil ;
- Les données sur les prix des céréales (base de données FEWSNET et ONDR).

#### **Les hypothèses développées**

Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, mais avec une légère perturbation dans la région du lac suite aux événements de Boko Haram ;

- La prochaine campagne agropastorale serait normale dans tout le pays;
- Le Tchad étant un pays frontalier avec le Nigeria dans ses rapports économiques, toutes fluctuations de la Naira impactera, négativement/positivement les marchés frontaliers et les échanges économiques;

- L'accessibilité aux marchés serait normale, mais les prix de céréales de base seraient en hausse d'environ 10%, dont le pic est souvent constaté à la période de soudure entre les mois de juillet à septembre 2017.

A titre du rappel, le Tchad compte actuellement dix-huit (18) profils dans huit (8) zones qui couvrent vingt-huit (28) départements. Seize profils ont été analysés à la session de février et mars 2017. Les deux profils non analysés n'ont pas encore été intégrés dans la LIAS. Aux termes de l'analyse, il est ressorti que sur les 16 profils analysés dans les vingt-huit (28) départements, neuf départements seront probablement en déficit dont un département en déficit de survie et les autres départements en déficit de protection de moyens d'existence. Il s'agit respectivement de département de Tandjilé Est, Mandy, Way Nord Kanem, Barh El gazal Nord, Barh El gazal sud, Biltine, Mangalmé et de Batha Est. Les dix-neuf (19) ne présentent aucun déficit selon l'analyse. Les déficits observés sont dus principalement aux baisses importantes de prix de bétail, de revenus tirés de l'exode, de la main d'œuvre locale, de transfert monétaire et une baisse de la production agricole particulièrement dans le département de Tandjilé Est.

Actuellement, la majorité des moyens d'existence connaît une évolution stable suite aux conditions agropastorales acceptables et les bonnes perspectives des productions de contre saison, mais il existe un risque de dégradation, notamment dans les zones à déficit de protection de moyens d'existences.

## **I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYEN D'EXISTENCE**

Le Tchad a une géographie économique rurale très variée. Il dispose actuellement de neuf zones de moyens d'existence. Plus au nord, le nomadisme pastoral et l'élevage transhumant (zones 9 et 7) reposent sur l'élevage du bétail et contiennent de populations éparses à très éparses.

Le nomadisme pastoral (zone 9) qui s'appuie ici sur l'élevage de chameaux, ainsi que de chèvres et de moutons, est pratiqué là où la pluviosité est trop faible pour permettre la culture de sorte que le seul moyen pour les populations de gagner leur vie de la terre est en faisant paître du bétail. La distance entre les pâturages et celle qui les sépare des points d'eau exigent que les familles d'éleveurs effectuent un déplacement saisonnier avec leur bétail. Sur quelques concentrations d'oasis vit une population sédentaire dont les moyens d'existence reposent sur la production de date irriguée, ainsi que sur les échanges à certains égards.

L'élevage transhumant (zone 7) prend place à la limite de la viabilité des cultures : les pluies permettent généralement une certaine culture de mil pénicillaire dans des lieux propices, mais la faiblesse des rendements et la fréquence des récoltes déficitaires découragent l'investissement en efforts, et le bétail demeure la base de l'économie, ici surtout les bovins. On y trouve aussi des troupeaux de chèvres et de moutons et quelques chameaux. Contrairement aux nomades, seuls certains membres du ménage ou de la famille élargie migrent avec le bétail vers les lointains pâturages (généralement vers le sud pendant la saison sèche) en rentrant dans la région d'origine après un certain nombre de semaines ou de mois

Si nous nous déplaçons vers le sud, nous rencontrons un troisième modèle de moyen d'existence appelé « agropastoralisme » (zone 5). L'agropastoralisme signifie ici, d'une part, qu'une forte dépendance vis à vis de l'élevage côtoie des cultures plus extensives et productives que dans la région des éleveurs transhumants et, d'autre part, que la production agricole est moins abondante et le nombre de têtes de bétail est plus grand que dans les zones caractérisées par un accent prononcé sur l'agriculture (zones 1-4 et zone 6), le quatrième modèle général de moyen d'existence. Ces dernières zones agricoles abritent la majorité de la population rurale du pays : la zone 1 à elle seule (sud, céréales et cultures de rente) abrite plus d'un tiers de l'ensemble de la population rurale. Et ces zones produisent la majorité du grain destiné au marché national pour combler les déficits globaux dans les autres zones et pour nourrir les populations urbaines.

Toutefois, les zones de moyens d'existence ne sont pas exactement disposées selon une progression nord-sud en fonction des isohyètes. Un autre facteur essentiel intervient : l'eau souterraine. Alors que la production agricole des

zones 1 et 3 (sud-centrale, céréaliculture) est essentiellement pluviale, dans les zones 2, 4 et 6 (sud-ouest, riz ; sud-est, cultures de décrue et gomme arabique ; est, céréales pluviales et maraîchage) l'irrigation ou la culture de décrue et la pêche jouent un rôle important. Dans l'ouest, l'eau provient des crues des cours d'eau. Dans l'est, elle provient d'un vaste bassin hydrologique de haute altitude aussi éloigné que le Darfour, au Soudan, par le biais de rivières, de ruisseaux et de cours d'eau saisonniers (les wadi). Le résultat est une combinaison de grandes cultures et de production maraîchère de saison humide et de saison sèche (contre saison) qui fait de ces économies rurales les plus riches du pays. Les études réalisées dans ces différentes zones de moyens d'existence sont représentées sur le graphique et résumé dans le tableau ci-dessous.

Graphique 1 : carte de zone de moyen d'existence du Tchad, niveau de couverture en profils

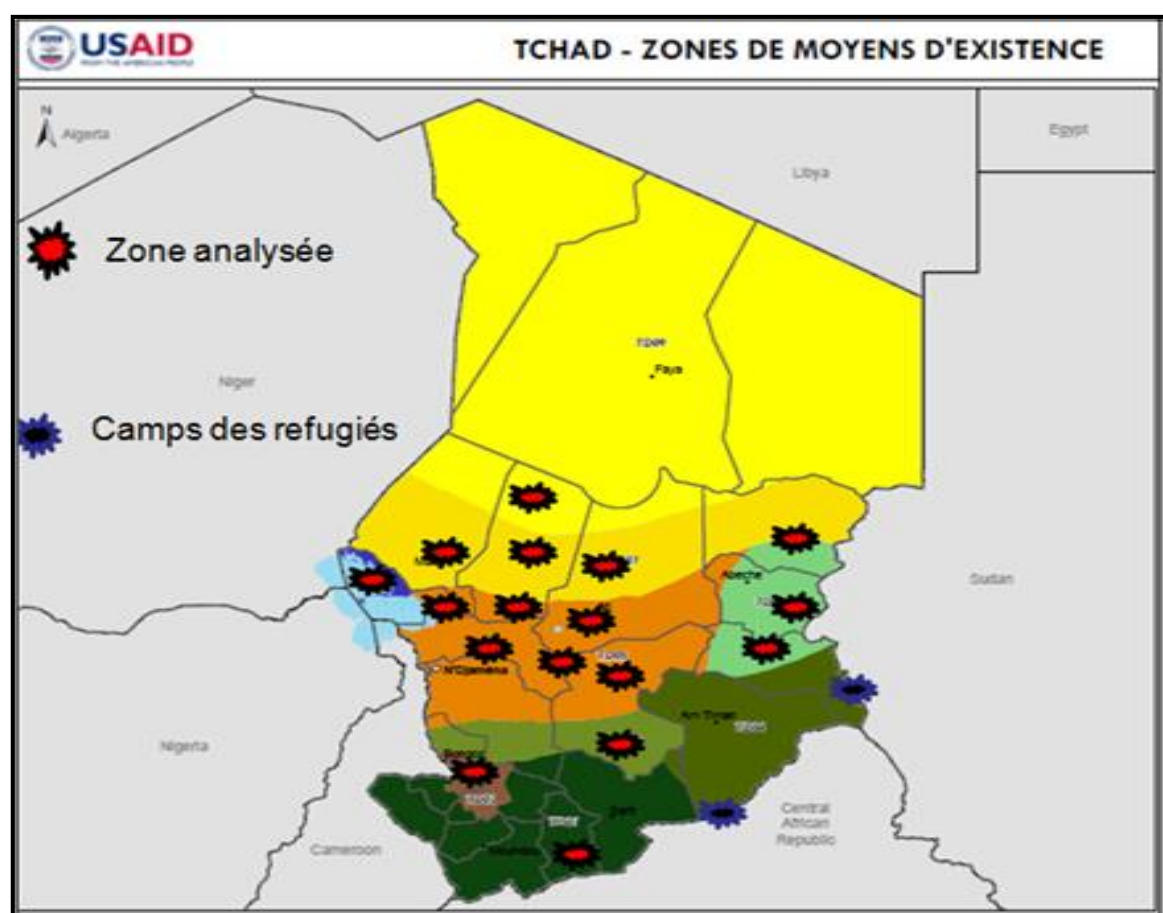


Tableau I : nom et années de références de profils réalisés

Zone de moyens d'existence	Région/Département couverts	Année de référence
Zone 1 : Sud céréales culture de rente	Barh Sarah (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
Zone 2 : Sud-Ouest, riz dominant	Tandjilé Est, Tandjilé Centre et Mayo-Boneye	Octobre2014-septembre 2015
Zone 3 : Sud –centrale, céréales pluviale	Barh Signaka (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
Zone 5 : Centrale agropastorale	BEG sud et Chaddra	Octobre2013-septembre 2014
	Mangalmé, Guera, Abtouyour et Batha Est (Agropastorale)	Octobre2014-septembre 2015
	Way (Ngouri)	Octobre2011-septembre 2012
	Fitri (agropastorale)	Octobre2010-septembre 2011
	Haraze ALbiar et Dagana	Octobre2014-septembre 2015
	Wadi Bissam	Octobre2014-septembre 2015
	Dababa	
Zone 6 : Est céréales pluviales et maraichère	Kimiti Agropastorale	Octobre2010-septembre 2011
	Ouddai (Ouara, Assougha et Abdi	Octobre2013-septembre 2014
Zone 7 : transhumance	BEG Nord (Sous préf de Mandjoura) et Kanem	Octobre2014-septembre 2015
	Batha Ouest (Agropastorale)	Octobre2012-septembre 2013
	Biltine (agropastorale)	Octobre2009-septembre 2010
Zone 8 : Agropastorale et pêche	Lac (Mandy)	Octobre2011-septembre 2013
Zone 9 : Elevage camelin	BEG Nord (Sous préf de Salal et Dourgoulanga) et Nord Kanem	Juillet 2014-juin 2015

## II- LES SCENARIOS DEVELOPPES

Un seul scénario a été développé. Ainsi il est à noter que cette analyse des scénarii a bénéficié de l'expertise et des connaissances de tous les membres du groupe de travail HEA. D'autre part, les données de surveillance officielle sur la production agricole et les prix ont été utilisées pour la spécification du problème de l'année en cours. L'analyse a été aussi faite avec les données primaires collectées directement auprès des groupes socio-économiques par zone de moyens d'existence. Une projection des prix de la céréale de base a été effectuée sur une série de 5 ans enfin de déterminer toutes les éventuelles variations saisonnières qui pourraient intervenir au cours de l'année de consommation en cours. Les données démographiques ont été actualisées selon les taux de croit national afin de prendre en compte l'évolution de la population au courant de l'année 2016-2017. Les hypothèses développées ont permis de mieux prédire la situation alimentaire des ménages.

Il faut noter que lorsque les données n'étaient pas disponibles/cohérentes, des hypothèses ont été faites sur la base d'un consensus entre les participants à l'atelier et leur expérience sur le terrain.

Chaque élément analysé est clairement défini et peuvent être surveillés et révisés à l'avenir que si des informations supplémentaires seront disponibles.

## III- SITUATION ALIMENTAIRE ET PERPECTIVES

### 3.1- Période de couverture de l'analyse :

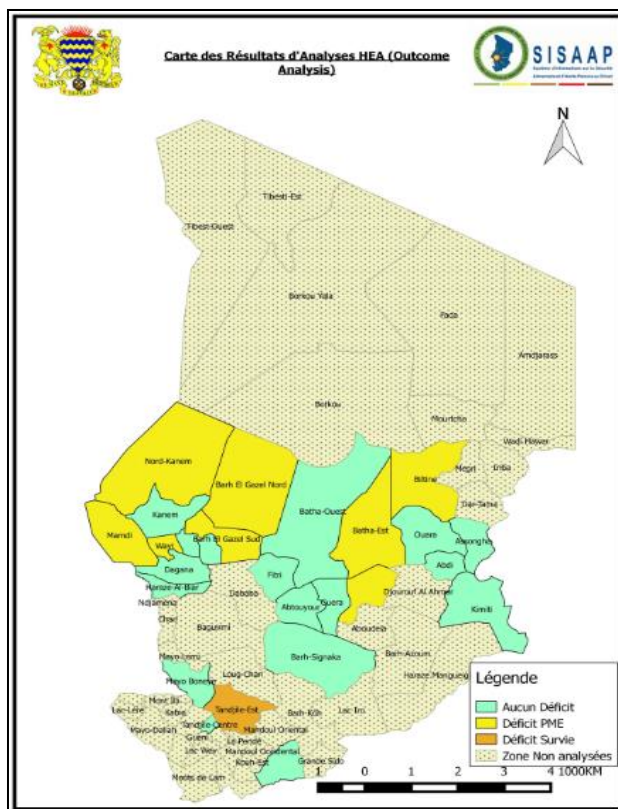
Dans la zone où l'agriculture est dominante (agro-pastoral), l'analyse de l'année en cours s'étale d'octobre 2016 au mois septembre 2017, alors que dans la zone, où le pastoralisme domine (zone pastorale), elle s'étale de juillet 2016 à juin 2017.

### 3.2- Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département :

Les résultats sont présentés sous forme de graphique et tableau par département indiquant la situation des ménages sur la base de scénario par rapport à la situation de référence. **Les graphiques présentent les estimations du revenu total (consommation de nourriture et de revenu) pour l'exercice de l'année en cours et de référence. Celles –ci sont comparées aux seuils d'intervention (dans la barre de droite) afin de déterminer les ménages qui seraient en déficit cette année. La partie rose de la barre de seuil représente le seuil de survie, tandis que la section bleu pâle représente le seuil de protection des moyens de subsistance**

Dans l'ensemble vingt-huit (28) départements analysés, les résultats montrent que les ménages des dix-neuf (19) départements ne seront probablement confrontés ni à un déficit de survie et ni celui de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages neuf (9) départements seront probablement confrontés à des déficits dont un (1) département en déficit de survie et les autres en déficit de protection de moyens d'existence. Il s'agit respectivement de département de Tandjilé Est, de Mandy, Way Nord Kanem, Barh El gazal Nord, Barh El gazal sud, Biltine, Mangalmé et de Batha Est (Figure dessous).

Graphique 3 : Carte de synthèse des résultats

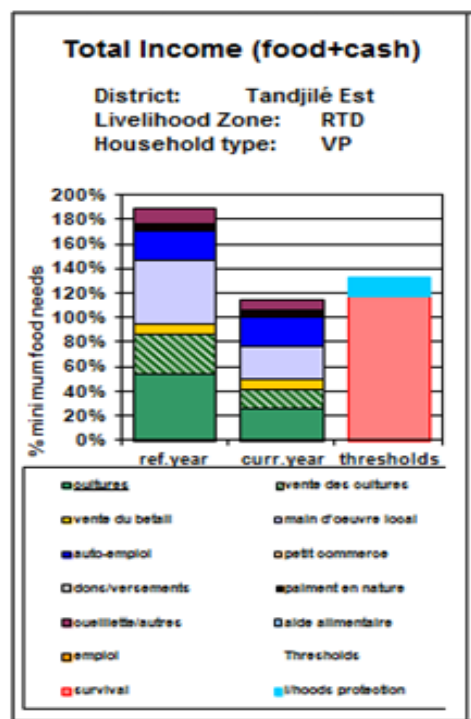


#### 3.2.1 Zone Rizicole de Tandjilé Est (TD02 : Zone rizicole)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone rizicole de Tandjilé Est. Les ménages très pauvres (11% de la population), graphique de gauche, vont probablement être confrontés à un léger déficit de survie de 3% avec un déficit de protection de moyens d'existence de 16%. Par contre les ménages pauvres (22% de population de cette zone) graphique de droite seraient confrontés qu'à un déficit de protection de moyens d'existence de 15%.

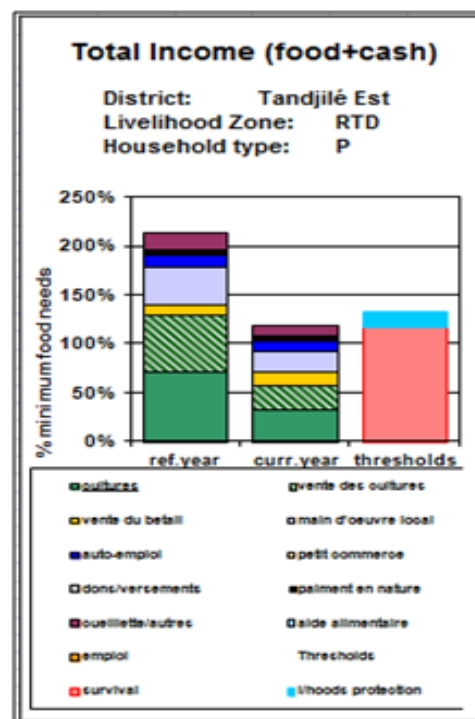


Graphique 4 : zone rizicole de Tandjilé



**Graphique de gauche:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages très pauvres. Ils seraient confrontés à un déficit de survie de d'environ 3% et celui de Protection des Moyens Existence de 16%.

**Graphique de droite:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages pauvres. Ils seraient confrontés à un déficit de Protection des Moyens Existence d'environ 15%.



Ce déficit est attribuable à mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace aggravée par un arrêt précoce occasionnant une baisse importante de production agricole (-80% riz, -44% sorgho, -57% mil, -60% maïs, et -30% arachide). Il est aussi attribué à : de baisse de revenu tiré de construction, en terme d'opportunité (-50%), de mains d'œuvre agricole en terme d'opportunité (-30%) et de prix (-30%), de petit commerce (-20%) et de la pêche (-40%) ; à l'insécurité dans les pays voisins qui a impacté négativement les prix de bétail (-38% bœuf, -36% mouton et -46% chèvres) et à une hausse de prix de riz en période de soudure (+25%).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

**Tableau I :** Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			118%			117%
l/hoods protection			16%			17%
cultures	55%	27%		71%	34%	
vente des cultures	31%	16%		58%	23%	
vente du bétail	9%	8%		12%	15%	
main d'oeuvre local	52%	27%		39%	21%	
auto-emploi	23%	23%		11%	11%	
paiement en nature	6%	6%		5%	5%	
cueillette/autres	12%	8%		18%	10%	
deficit: survie		3%			0%	
deficit: livelihoods protection		16%			15%	
total income	189%	114%		214%	119%	

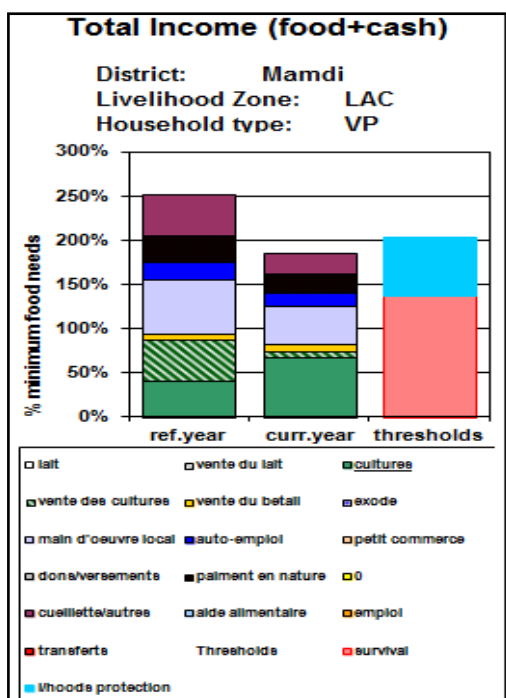
La contribution de propres cultures à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 55% pour des très pauvres et 71% pour les pauvres en année de référence est tombée pour ces deux groupes à 27% et 34%. Le revenu tiré de vente de leur propre culture qui était de 31% pour les très pauvres et 58% pour les pauvres en année de référence est chuté respectivement à 16% et 23%. Celui de mains d'œuvre locale qui était de 52% et 39% respectivement pour les ménages très pauvres et pauvres est de 27% et 21%.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de revenus en espèces pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Tandjilé Est pourraient être en difficulté de mobilisation de ressources monétaires pour couvrir les dépenses de denrée de base et de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres arrivent à couvrir les dépenses des denrées de base mais non celles de protection de moyens d'existence.

### 3.2.2 Zone agropastorale et pêche de Lac (TD08 : Zone agropastorale et pêche)

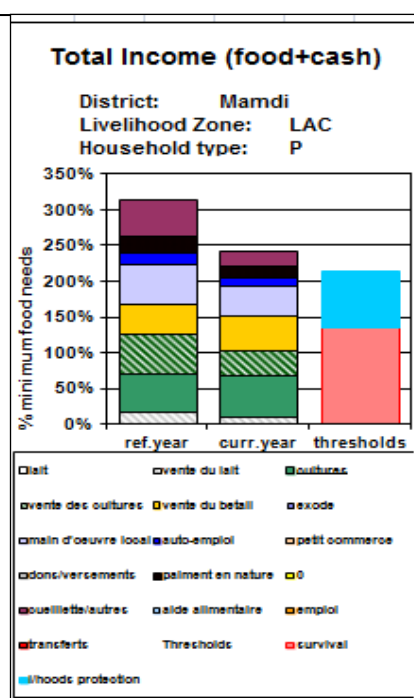
Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres de la zone agropastorale et pêche. Les ménages très pauvres, seraient confrontés à un déficit de protection de moyen d'existence d'environ 19% mais pas de déficit de survie. Cependant, les ménages pauvres de cette zone, ne seraient pas en déficits de survie et ni de protection de moyen d'existence.

Graphique 5 : zone agropastorale et pêche de Lac (Département de Mandy)



**Graphique de gauche:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages très pauvres. Ils seront probablement être confrontés à un déficit de Protection des ME de 19%.

**Graphique de droite:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages pauvres : Ils ne vont probablement pas être confrontés à un déficit de Protection des ME.



L'inondation a impacté négativement la production de maïs pluvial (-20). Il a été constaté le désintéressement de culture de mil (-39%) au profit de maïs. L'insécurité a perturbé les circuits commerciaux de la zone. L'une des conséquences est la baisse importante de prix de bétail (bovins -15%, chèvre -18% et mouton -40%). L'interdiction de la pêche au lac a impacté négativement le revenu tiré de cette activité : une baisse d'opportunité de 50% et de prix 46%. Une concurrence des mains d'œuvre locale a été observée. Ceci est du surtout aux afflux massifs des retournés et réfugiés. Cette concurrence de main d'œuvre a engendré une baisse d'opportunité de travaux champêtre (-35%), de paiement en nature (-30%) et de construction (-30%). L'opportunité de l'auto-emploi a baissé de 25% à cause de la rareté de matière pour le tissage de natte, de van, de panier etc.

Tous ces facteurs seront à la base de ce déficit de protection de moyen d'existence des ménages très pauvres. L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

**Tableau 2 :** Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux seuils (seuil de survie et de protection)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			137%			137%
l/hoods protection			67%			79%
lait	1%	1%		1%	1%	
vente du lait	0%	0%		16%	9%	
cultures	40%	66%		52%	60%	
vente des cultures	46%	8%		57%	33%	
vente du bétail	7%	9%		40%	50%	
main d'oeuvre local	62%	43%		57%	40%	
auto-emploi	19%	15%		16%	13%	
paiement en nature	30%	21%		23%	16%	
cueillette/autres	47%	23%		50%	20%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		19%			0%	
total income	252%	185%		314%	242%	
			204%			215%

La contribution de main d'œuvre locale, auto-emploi, de paiement en nature et cueillette/pêche aux besoins énergétiques annuels qui représentaient 62%, 19%, 30% et 47% chez les ménages très pauvres et 57%, 16%, 23% et 50% chez les ménages pauvres seront tombés respectivement à 43%, 15%, 21% et 23% et 40%, 13%, 16% et 20%.

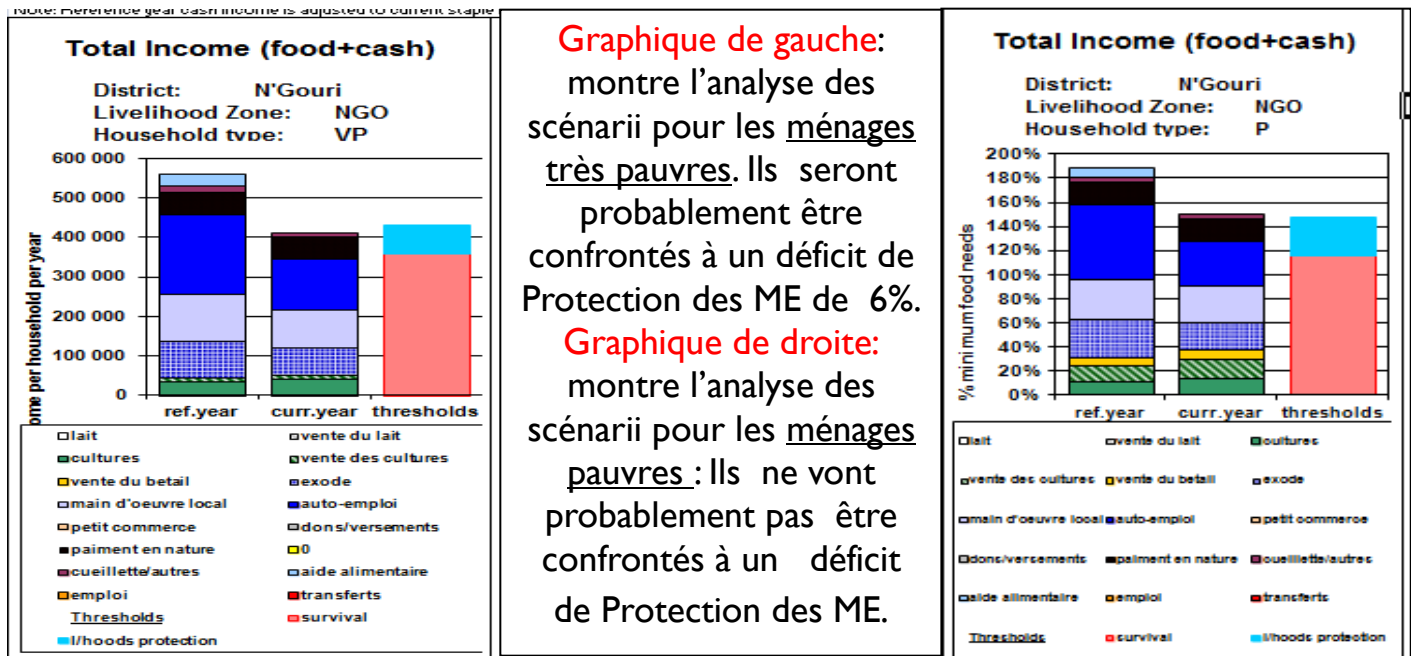
Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus, de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Mandy n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses de denrées de base et de protection des moyens d'existence.

### 3.2.3 Zone agropastorale de Ngouri (TD05 : Zone centrale agropastorale)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de Ngouri. Les ménages très pauvres, graphique de gauche seront probablement pas confrontés à un déficit de survie, mais à un léger déficit de protection de moyen d'existence. Par contre les ménages pauvres ne seront pas confrontés à un déficit de survie et ni un déficit de protection de moyen d'existence.



Graphique 6 :zone agropastorale de Ngouri (Département de Way/Sous Préfecture de NGouri)



Cette situation est attribuée à : une baisse de revenu de l'exode en terme d'opportunité (-15%) et de prix (-7), une baisse de prix de bétail (-56% bœuf, -28% chèvres), une baisse de revenu d'auto-emploi en terme d'opportunité (-20%) et de prix (-17%) et une légère hausse de prix de céréales en période de soudure (+9). Ces baisses s'expliquent par l'insécurité dans les pays voisins.

**Tableau 3 :** Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC)et aux seuils (seuil de survie et de protection)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			117%			117%
l/hoods protection			32%			31%
cultures	11%	13%		11%	14%	
vente des cultures	4%	4%		14%	17%	
vente du bétail	0%	0%		7%	7%	
exode	29%	22%		32%	24%	
main d'oeuvre local	38%	35%		32%	30%	
auto-emploi	64%	39%		62%	38%	
aide alimentaire	10%	0%		9%	0%	
paiement en nature	17%	17%		18%	18%	
cueillette/autres	5%	5%		4%	4%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		14%			0%	
total income	177%	135%		190%	151%	
			149%			148%

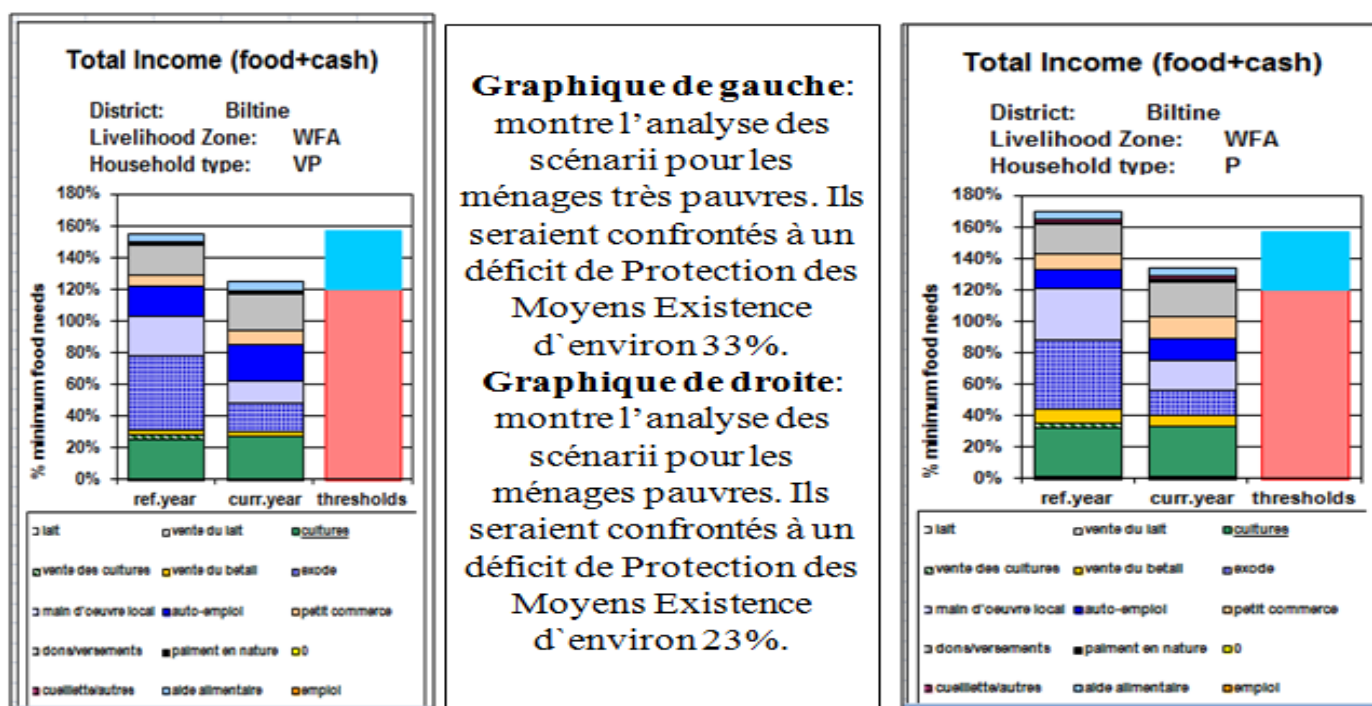
La contribution d'exode, de main d'œuvre locale et auto-emploi aux besoins énergétiques annuelles qui représentaient respectivement 29%, 38% et 64% chez les ménages très pauvres et 32%, 32% et 62% seront tombé respectivement à 22%, 35% et 39% chez les très pauvres et 24%, 30% et 38% chez les pauvres.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Ngouri n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en denrées de base et en protection des moyens d'existence.

### 3.2.4 Zone agropastorale de Biltine (TD07 : Zone de transhumance)

L'analyse des résultats pour les ménages de la zone agropastorale de Biltine révèle que Les ménages très pauvres (27% de la population), graphique de gauche et les ménages pauvres (23% de la population), graphique de droit, sont susceptibles de faire face à un déficit protection de moyens de subsistance respectivement de 33% et 23%.

Graphique 7 : zone agropastorale de Biltine (Département de Biltine)



Cette situation est attribuée à des baisses de : revenu de l'exode en terme d'opportunité (-40%) et de prix (-60%) ; des envois des immigrants (-40%) ; de l'auto-emploi en terme d'opportunité (-30%) ; de construction en terme d'opportunité (-30%) et de prix (-33%) et de bétail (-36% ovin, -31% caprin et -16% bovin).

La baisse de revenu tiré de l'exode, des envois des immigrants et de la vente de bétail est du surtout à l'insécurité dans les pays voisins (Lybie, Soudan et Nigéria). Celle de l'auto-emploie s'explique par la restriction de la vente de bois de chauffe et à cela s'ajoute la distance ; mais il est important de signaler que le prix de la vente des bois de chauffe à augmenter de 33%.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

**Tableau 4:** Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			120%			120%
l/hoods protection			37%			37%
cultures	26%	27%		30%	31%	
vente des cultures	3%	0%		3%	0%	
vente du betail	3%	3%		9%	7%	
dons/versements	19%	23%		19%	22%	
exode	47%	18%		45%	16%	
main d'oeuvre local	24%	14%		32%	19%	
auto-emploi	19%	22%		12%	14%	
petit commerce	7%	10%		10%	14%	
aide alimentaire	6%	6%		5%	5%	
paiement en nature	1%	1%		1%	1%	
cueillette/autres	0%	0%		2%	2%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		33%			23%	
total income	156%	125%		171%	135%	
			158%			158%

La part de revenu tiré de l'exode et main d'œuvre locale qui représentait respectivement 47% et 24% pour les ménages très pauvres et 45% et 32% pour les pauvres en année de référence est tombée à 18% et 14% pour les très pauvres et à 16% et 19% pour les pauvres.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base et la baisse de prix de 20% de céréale de base, les ménages très pauvre et pauvres de Biltine n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence.

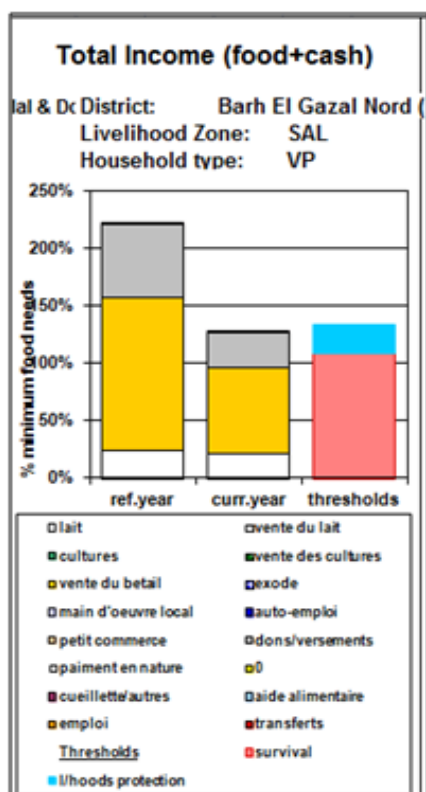
### 3.2.5 Zone pastorale de Salal, (TD 09 zone d'élevage camelin)

Le profil de la zone pastorale couvre le département de Kanem et une partie de département de Barh El Gazal Nord (Sous-préfecture de Salal et de Dourgoulanga).

- Département de BEG Nord

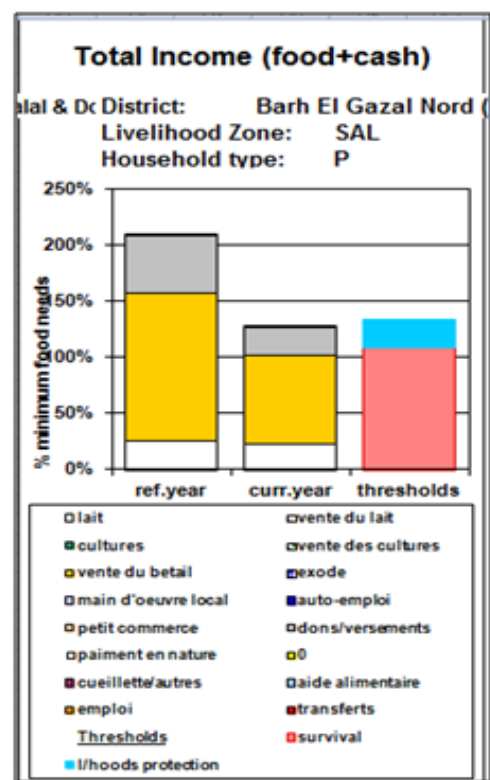
L'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de la Sous-préfecture de Salal et de Dourgoulanga montre que les ménages très pauvres (21% de la population), graphique de gauche et les ménages pauvres (25% de la population), graphique de droite, sont susceptibles de faire face à un déficit protection de moyens de subsistance respectivement de 5% et 7%.

**Graphique 8 :** Zone pastorale de Salal Département de BEG Nord (Sous-préfecture de Salal et Dourgoulanga)



**Graphique de gauche:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages très pauvres. Ils seraient confrontés à un déficit de Protection des Moyens Existence d'environ 5%.

**Graphique de droite:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages pauvres. Ils seraient confrontés à un déficit de Protection des Moyens Existence d'environ 7%.



Une baisse de nombre de femelle lactantes (- 5) et de production journalière de lait (-10), une baisse de prix de bétail (-50% chameau,-40% mouton et -45% chèvre), baisse de versement des exodants (de moitié) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+10) sont à la base de ces déficits.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégie d'adaptation de moindre cout sont prises en compte dans les changements observés ici.

**Tableau 5:** Sources de nourriture et revenu (converti en énergie) de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection des moyens d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			110%			110%
l/hoods protection			24%			25%
lait	24%	22%		26%	24%	
vente du betail	134%	76%		131%	79%	
dons/versements	63%	30%		51%	25%	
cueillette/autres	0%	0%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		5%			7%	
total income	222%	128%		209%	128%	
			134%			135%

La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 24% pour des ménages très pauvres et 26% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 22% et 24%.

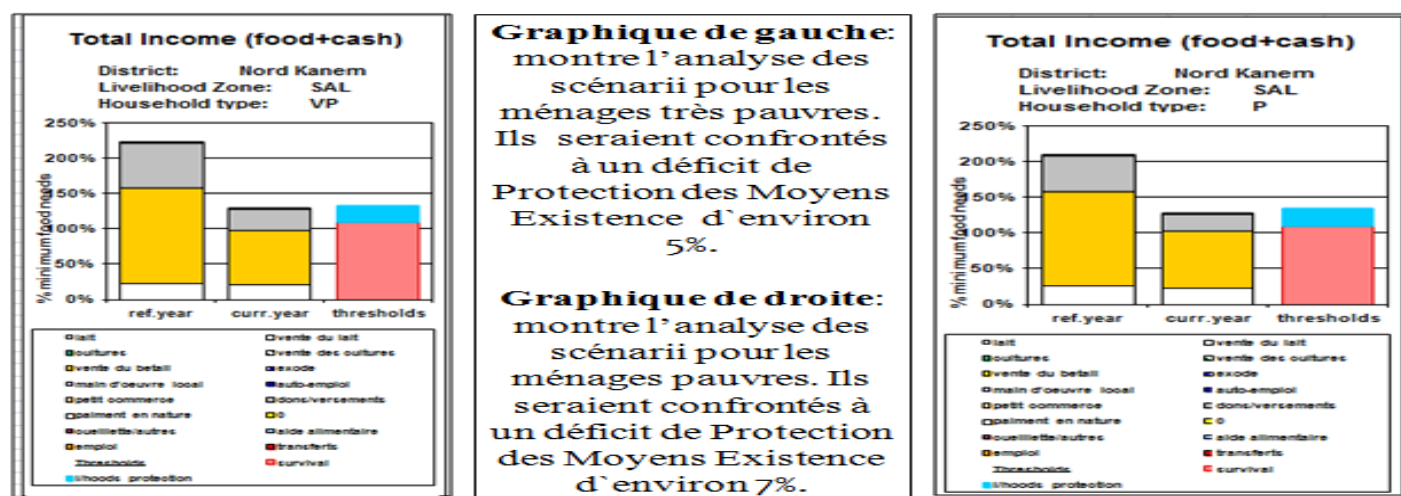
A la fin de l'hivernage, les termes de l'échange sont les plus souvent favorables pour les éleveurs du fait des prix intéressants sur les marchés du bétail en bonne condition physique et du prix de vente faible des céréales (forte disponibilité des céréales sur le marché du fait des récoltes). C'est à cette période que les pasteurs mettent à profit pour constituer d'importants stocks de céréales. Le contraire est observé cette année. Malgré la bonne condition physique des animaux le prix du bétail est fortement en baisse, d'où une forte baisse de pouvoir d'achat des ménages très pauvres et pauvres des pasteurs. Cette baisse de prix de bétail est dû principalement à l'insécurité dans les pays voisins. A cela s'ajoute une baisse de plus de la moitié de revenu tiré des envois des immigrants.

La seule possibilité pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres et pauvres de sous-préfecture de Salal et Dourgoulanga n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses en protection des moyens d'existence (déficit de protection de moyen d'existence).

- Département du Nord Kanem

L'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres du département de Nord Kanem montre que les ménages très pauvres (22% de la population), graphique de gauche et les ménages pauvres (25% de la population), graphique de droite, sont susceptibles de faire face à un déficit protection de moyens de subsistance respectivement de 5% et 7%.

**Graphique 9 :** zone pastorale de Salal Département du Nord Kanem



Une baisses de nombre de femelle lactantes (- 5), de production journalière de lait (-10), de prix de bétail (-50% chameau,-40% mouton et -45% chèvre), de versement des exodants (de moitié), de dons de lait « lana » (-50%), de zakat (-40%), de petit commerce (-25%) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+10) sont à la base de ces déficits.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

**Tableau 5:** Sources de nourriture et revenu (converti en énergie) de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection des moyens d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			110%			110%
l/hoods protection			24%			25%
lait	24%	22%		26%	24%	
vente du betail	134%	76%		131%	79%	
dons/versements	63%	30%		51%	25%	
cueillette/autres	0%	0%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		5%			7%	
total income	222%	128%		209%	128%	
			134%			135%

### 3.2.6 Zone pastorale Mandjoura , (TD07 : Zone de transhumance) ;

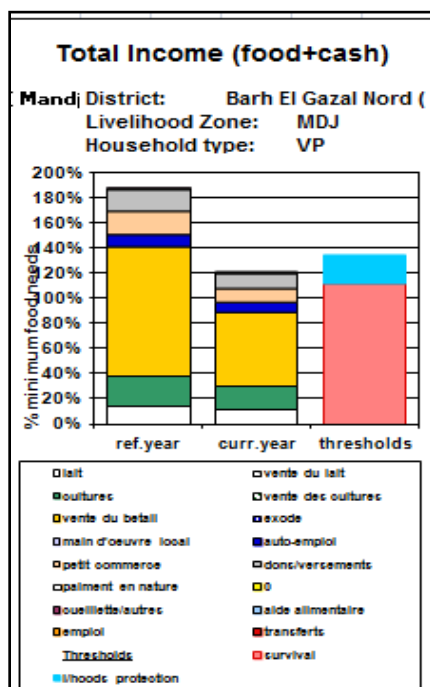
Le profil de la zone agropastorale de Mandjoura à dominance pastorale couvre une partie du département de BEG Nord (sous-préfecture de Mandjoura) et le département de Kanem.

#### **Département de BEG Nord (Sous-préfecture de Mandjoura)**

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura. Les ménages très pauvres (21% de la population), graphique de gauche, vont probablement être confrontés à un déficit protection de moyens de subsistance de 14% mais pas à un déficit de survie. Par contre les ménages pauvres (24% de population) graphique de droite ne seront probablement pas confrontés à un déficit de survie et ni à un déficit de protection de moyens d'existence.



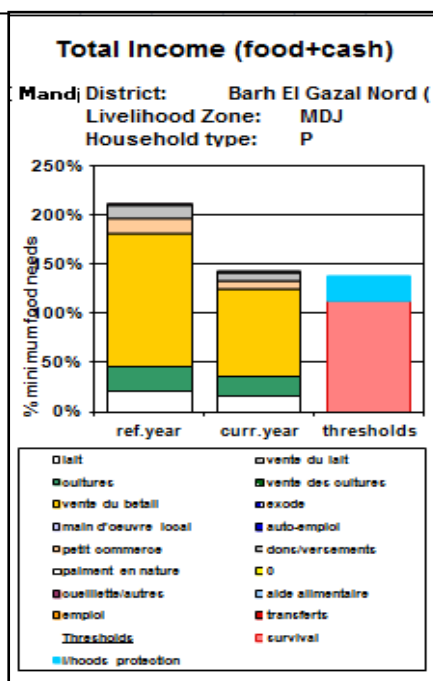
**Graphique 9 :** Zone pastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura



**Graphique de gauche:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages très pauvres.

Ils seront probablement être confrontés à un déficit de Protection des ME de 14%.

**Graphique de droite:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages pauvres : Ils ne vont probablement être confrontés à un déficit de Protection des ME .



Une baisse de nombre de femelle lactantes (-15), de production journalière de lait (-10), de prix de bétail (-50% chameau, -40% bœuf, -35% chèvre et -45 mouton) du à l'insécurité dans les pays voisins (Nigéria, Lybie) de versement des exodants (de moitié), de petit commerce (-40%) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+10) sont à la base de ces déficits.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégie d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

**Tableau 6 :** Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			112%			112%
l/hoods protection			22%			25%
lait	15%	12%		22%	18%	
cultures	24%	19%		24%	19%	
vente du bétail	102%	58%		136%	88%	
dons/versements	17%	12%		13%	8%	
auto-emploi	9%	8%		0%	0%	
petit commerce	19%	11%		15%	8%	
cueillette/autres	1%	1%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		14%			0%	
total income	187%	121%		210%	142%	
			134%			137%

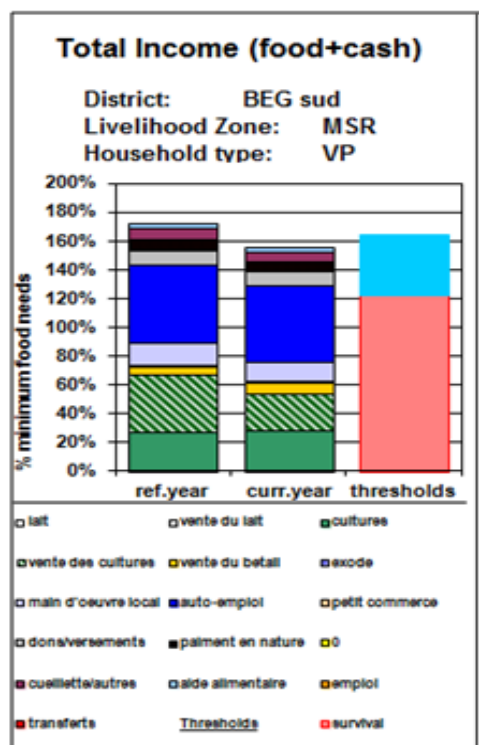
La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 15% pour des très pauvres et 22% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 12% et 18%. Le pouvoir d'achat des pasteurs a diminué avec la détérioration des termes de l'échange (hausse de prix de denrées de base et baisse de prix de bétail) et à cela s'ajoute une baisse de revenu tiré des envois des immigrants (17% contre 12% et 13% contre 8% respectivement pour ménages très pauvre et pauvres).

L'option possible pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Mandjoura n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent encore pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existences.

### 3.2.7 Zone agropastorale de Barh El Gazal Sud

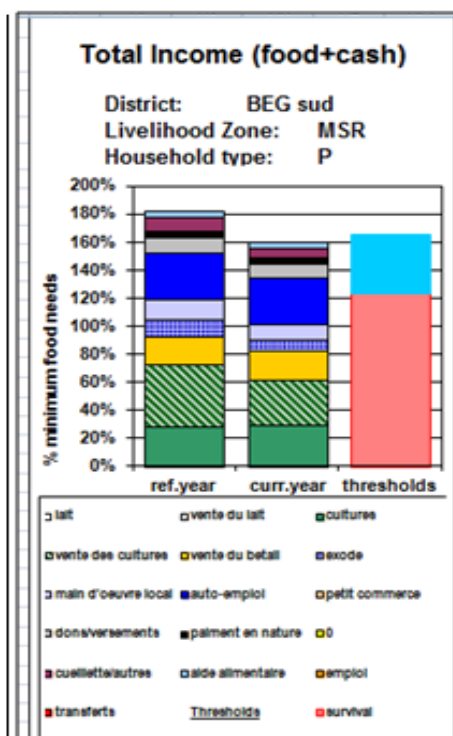
Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de département de Barh El Gazal Sud (BEG Sud). Les ménages très pauvres (16% de la population), graphique de gauche et les ménages pauvres (28% de population) graphique de droite vont probablement être confrontés à un déficit protection de moyens de subsistance respectivement de 8% et de 5% mais pas à un déficit de survie.

**Graphique 10 : Zone agropastorale du Département du BEG Sud**



**Graphique de gauche:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages très pauvres. Ils seraient confrontés à un déficit de Protection des Moyens Existence d'environ 8%.

**Graphique de droite:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages pauvres. Ils seraient confrontés à un déficit de Protection des Moyens Existence d'environ 5%.



Ces déficits sont attribuable à la baisse importante de production agricole de contre saison (-46% maïs et -20%). Ils sont aussi attribués à une baisse importante de revenu de versement des exodants (-50%), de l'exode en terme de prix et de l'opportunité (-30%), une baisse de prix de bétail (-6% bœuf et -25% chèvre) et de travaux de champs en terme de prix (-37) et de l'opportunité (-10%).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

**Tableau 7 :** Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			123%			124%
l/hoods protection			41%			42%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	26%	28%		27%	29%	
vente des cultures	41%	26%		45%	32%	
vente du betail	5%	8%		20%	21%	
dons/versements	11%	9%		11%	10%	
exode	1%	1%		12%	8%	
main d'oeuvre local	15%	13%		14%	12%	
auto-emploi	54%	53%		34%	33%	
aide alimentaire	4%	4%		4%	4%	
paiement en nature	7%	7%		4%	4%	
cueillette/autres	8%	6%		10%	7%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		8%			5%	
total income	173%	156%		183%	160%	
			164%			166%

Le revenu tiré de la vente de culture, surtout celle de l'oignon 41% pour des très pauvres et 45% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 26% et 32% ; et à cela s'ajoute une légère baisse de revenu tirés des mains d'œuvres locales et de l'auto-emploi.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base et la baisse de prix de 15% de céréale de base, les ménages très pauvre et pauvres de Barh El Gazal sud n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence.

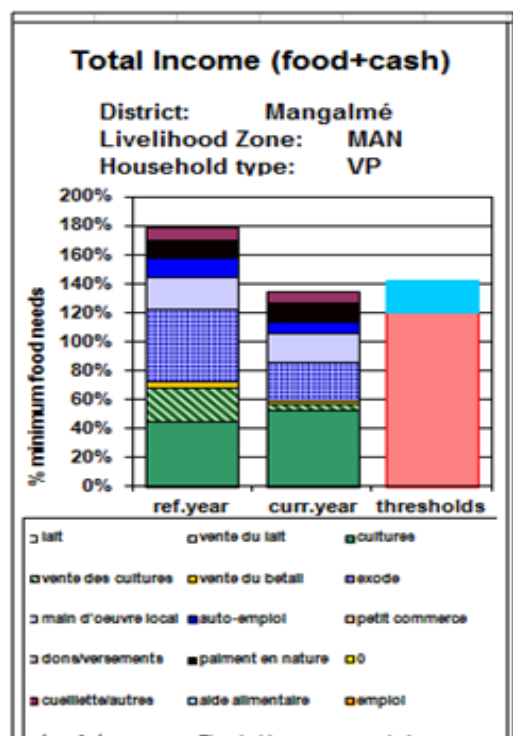
### 3.2.8 Zone agropastorale de Mangalmé (TD05 : Zone centrale agropastorale)

Le profil de Mangalmé couvre quatre départements : Mangalmé, Guerra, Abtouyour et Batha Est

- **Département de Mangalmé**

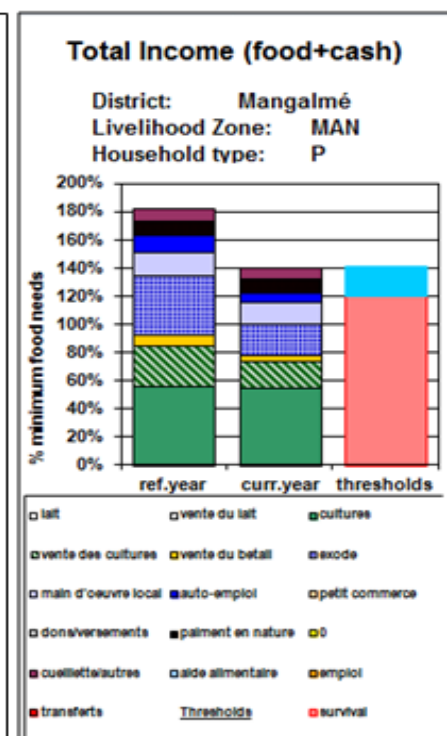
Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres du Département de Mangalmé. Les ménages très pauvres (18% de la population), graphique de gauche et les ménages pauvres (25% de population) graphique de droite sont susceptibles de faire face à un déficit protection de moyens de subsistance respectivement de 8% et 2%.

**Graphique II : Zone agropastorale du Département de Mangalmé**



**Graphique de gauche:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages très pauvres. Ils seraient confrontés à un déficit de Protection des Moyens Existence d'environ 8%.

**Graphique de droite:** montre l'analyse des scénarii pour les ménages pauvres. Ils seraient confrontés à un déficit de Protection des Moyens Existence d'environ 2%.



Ces déficits sont attribuables au stress hydrique occasionnant une baisse importante de production de sorgho de contre saison (-77%). Ils sont aussi attribués à une baisse importante de revenu de l'exode en terme de prix (-30%) et de l'opportunité (-30%), une baisse de prix de bétail (-41% bovin, -43% caprin, -41% ovin), de l'auto-emploi en terme de prix (-24%) et de l'opportunité (-30%) et de construction en terme de prix (-27%) et de l'opportunité (-5%). L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

**Tableau 8 :** Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			121%			121%
l/hoods protection			21%			21%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	44%	52%		55%	55%	
vente des cultures	23%	5%		29%	18%	
vente du bétail	4%	3%		8%	5%	
exode	50%	27%		42%	22%	
main d'oeuvre local	22%	20%		17%	16%	
auto-emploi	14%	7%		12%	7%	
paiement en nature	13%	13%		10%	10%	
cueillette/autres	9%	8%		8%	7%	
deficit: survie		0%			0%	

deficit: livelihoods protection		8%			2%	
total income	179%	135%		182%	140%	
			142%			142%

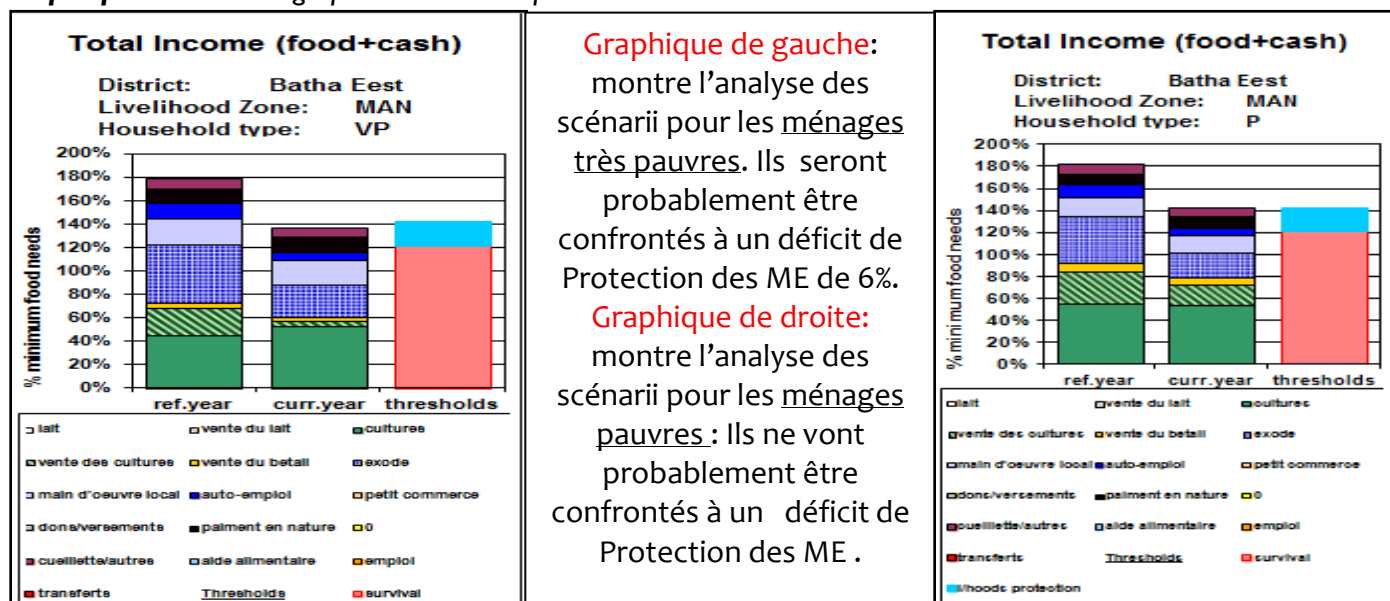
Le revenu tiré de l'exode qui était de 50% pour les très pauvres et 42% pour les pauvres en année de référence est chuté de presque de moitié pour les deux groupes. Celui de l'auto-emploi qui était de 14% et 12 % respectivement pour les ménages très pauvres et pauvres est de 7% pour les deux groupes.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de revenus en espèces pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres et pauvres de Mangalmé n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence.

• **Département Batha Est**

L'analyse des résultats de zone agropastorale de Batha Est montre que les ménages très pauvres (18% de la population), graphique de gauche sont susceptibles de faire face à un déficit protection de moyens de subsistance de 8% mais pas à un déficit de survie. Par contre Les ménages pauvres (25% de la population), graphique de droit, ne seront probablement pas confronté à un déficit de protection de moyen de subsistance, ni à un déficit de survie.

**Graphique 12 : zone agropastorale du Département Batha Est**



Une baisse importante de production agricole (-93%mil), une baisse de prix de bétail (-27% bœuf, -46% chèvre et -29% mouton), baisse de paiement en nature (-20%) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+43) sont à la base de ces déficits.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégie d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

**Tableau 3 :** Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC)et aux seuils (seuil de survie et de protection)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			121%			121%
l/hoods protection			22%			22%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	44%	52%		55%	54%	
vente des cultures	23%	5%		29%	19%	
vente du betail	4%	3%		8%	6%	
exode	50%	27%		42%	22%	
main d'oeuvre local	22%	21%		17%	16%	
auto-emploi	14%	8%		12%	7%	
paiement en nature	13%	13%		10%	10%	
cueillette/autres	9%	8%		8%	7%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		6%			0%	
total income	179%	137%		182%	143%	
			143%			143%

Le revenu tiré de l'exode qui était de 50% pour les très pauvres et 42% pour les pauvres en année de référence est chuté de presque de moitié pour les deux groupes. Celui de l'auto-emploi qui était de 14% et 12 % respectivement pour les ménages très pauvres et pauvres est de 8% et 7% pour les deux groupes.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Batha Est n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses en protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en denrées de base et en protection des moyens d'existence

#### IV- RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

**Tableau de synthèse des résultats OA février 2017**

LZ Code	LZ description	Baseline	Région	Département	Wealth Groups	Période de déficit	Déficit de survie	Deficit de MP (%Kcal)
TD05	Zone Centrale Agropastorale	Mangalme	Guéra	Mangalmé	VP	Dec- mars et sept	0%	8%
					P	septembre	0%	2%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
				Guera	VP		0%	0%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
Abtouyou	VP		0%	0%				



					P		0%	0%			
					M		0%	0%			
					BO		0%	0%			
						Batha		VP	Nov-mars et septembre	0%	6%
								P		0%	0%
								M		0%	0%
								BO		0%	0%
TD05	Zone Centrale Agropastorale	Hadjer Lamis	Hadjer Lamis	Dagana	VP		0%	0%			
					P		0%	0%			
					M		0%	0%			
					BO		0%	0%			
				Haraze Albiar	VP		0%	0%			
					P		0%	0%			
					M		0%	0%			
TD05	Zone Centrale Agropastorale	Wadi Bissam	Kanem	Wadi Bissam	VP		0%	0%			
					P		0%	0%			
					M		0%	0%			
					BO		0%	0%			
				Dagana	VP		0%	0%			
					P		0%	0%			
					M		0%	0%			
TD06	Zone Céréales pluviales et maraichage	Kimiti	Sila	Kimiti	VP		0%	0%			
					P		0%	0%			
					M		0%	0%			
					BO		0%	0%			
TD06	Zone Céréales pluviales et maraichage	Ouddai	Ouddai	Assougha	VP		0%	0%			
					P		0%	0%			
					M		0%	0%			
					BO		0%	0%			
				Abdi	VP		0%	0%			
					P		0%	0%			
					M		0%	0%			
				Ouara	VP		0%	0%			
					P		0%	0%			
					M		0%	0%			

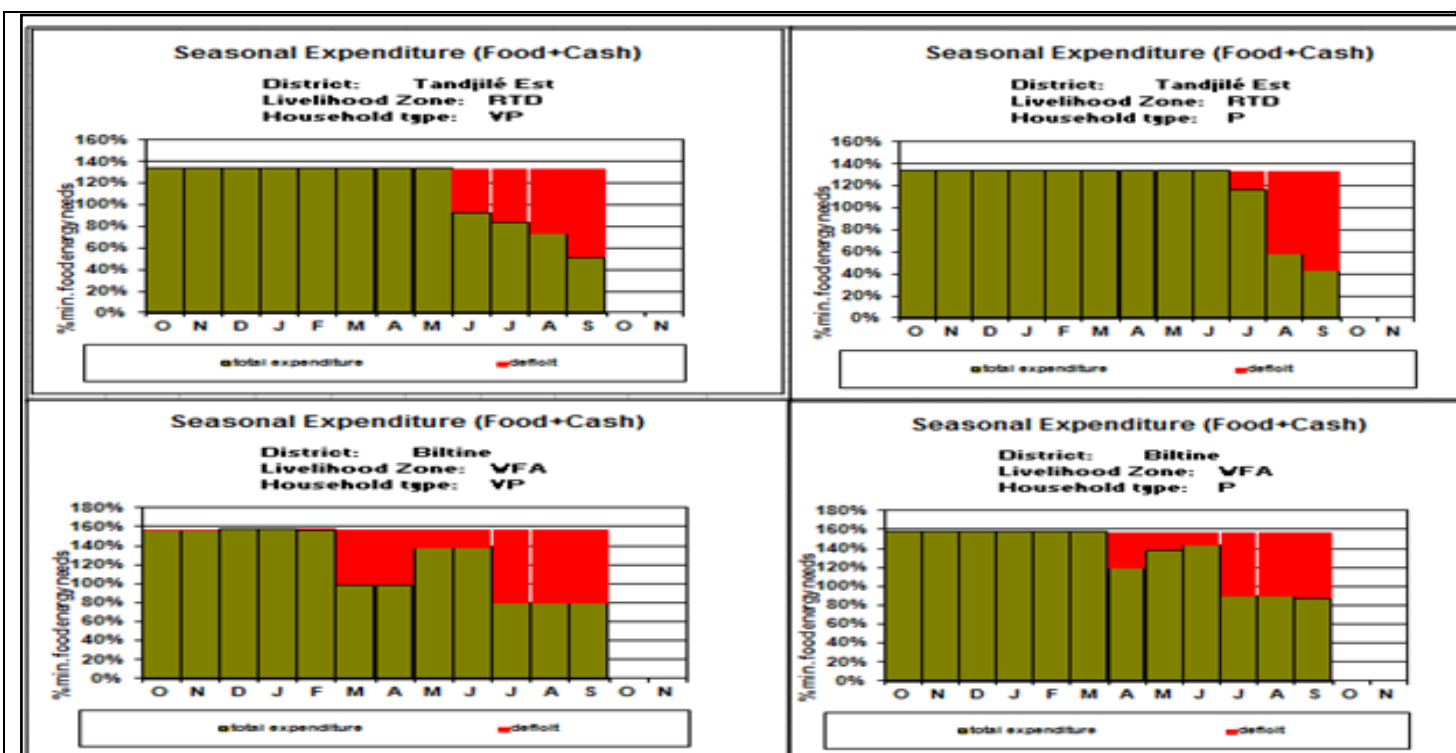
					BO		0%	0%
TD07	Zone de transhumance	Wadi Fira	Wadi Fira	Biltine	VP	Mars-sept	0%	33%
					P	Avr -sept	0%	23%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
TD09	Zone du nord: cultures oasiennes, élevage camelin, natron	Salal	BEG	BEG Nord	VP	Juil-sept	0%	5%
					P	Juil-sept	0%	7%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
			Kanem	Nord Kanem	VP	Juil-sept	0%	5%
					P	Juil-sept	0%	7%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
TD07	Zone de transhumance	Moundjoura	BEG	BEG Nord (Sous Préfecture de Mandjoura)	VP	Mars -sept	0%	14%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
			Kanem	Kanem	VP		0%	0%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
TD05	Zone centrale agropastorale	Ngouri	Lac	Way	VP	jan-avril et Aout-sept	0%	14%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
TD05	Zone centrale agropastorale	Moussoro	BEG	BEG Sud	VP	Aout- sept	0%	8%
					P	sept	0%	5%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
				BEG Ouest	VP		0%	0%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					BO		0%	0%
TD05	Zone centrale agropastorale	Batha Ouest	Batha	Batha Ouest	Tp		0%	0%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					A		0%	0%
TD05		Fitri		Fitri	TP		0%	0%

	Zone centrale agropastorale		Batha		P		0%	0%
					M		0%	0%
					A		0%	0%
TD 08	zone agropastorale et pêche	Lac	Lac	Mandy	TP	Nov-Mars	0%	19%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					A		0%	0%
TD03	Zone sud central cereales pluviales	Melfi	Guera	Barh Signaka	TP		0%	0%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					A		0%	0%
TD02	Zone rizicole	Zone Rizicole	Tandjilé	Tandjilé Est	TP	Juin-sept	3%	16%
					P	Juillet-sept	0%	15%
					M		0%	0%
					A		0%	0%
				Tandjilé centre	TP		0%	0%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					A		0%	0%
			Mayo Kebbi	Mayo Boney	TP		0%	0%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					A		0%	0%
TD01	Zone sud avec cultures vivrières et rentes	Mandoul	Mandoul	Barh Sarah	TP		0%	0%
					P		0%	0%
					M		0%	0%
					A		0%	0%

## V- SAISONNALITE DES DEFICITS

Les saisonniers de consommation / dépense ont été créés en combinant des informations sur le revenu total avec les données de calendrier saisonnier montrant où différentes sources de nourriture et d'argent sont disponibles.

Les graphiques ci-dessus montrent l'évolution projetée de la consommation / dépenses, par mois, de octobre 2016 à septembre 2017 pour les zones agropastorale. Les périodes où les ménages, n'ont plus assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en protection des moyens d'existence, sont indiquées en rouge. Les résultats présentés ci-dessous suggèrent que les déficits de survie et de protection des moyens de subsistance des ménages très pauvres de la zone rizicole de Tandjilé Est sont susceptibles de tomber dans la période de soudure (juin –septembre) ; par contre les déficits de protection de moyens d'existence des ménages pauvres de la même zone sont susceptibles d'avoir commencé de juillet à septembre 2017.



## VI- DIFFICULTES

Même si la qualité de l'analyse semble améliorée, les analystes se heurtent le plus souvent à des difficultés suivantes :

- ✓ La non disponibilité de certaines données secondaires par rapport surtout aux années de références des profils ce qui limite le champ d'analyse sur ces paramètres clés ;
- ✓ La non disponibilité des séries des données de cinq dernières années des prix de marchés de certaines zones des études a pour conséquence la limitation la projection du prix de base ;
- ✓ Les données statistiques des cultures maraichères ne sont pas suivi dans certaines régions ;
- ✓ La non maîtrise de la méthode harmonisée de projection des prix des céréales de base au niveau national ;
- ✓ Insuffisance de temps pour la revue des LIAS avec l'équipe régionale HEA et le FEG avant la tenue de l'atelier Cadre Harmonisé

## CONCLUSION

D'une manière générale, l'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions avec une participation active de la part des partenaires qui ont pris part à l'atelier. Et il est à constater que les résultats de cette analyse sont très sensibles à la variation de prix des aliments de base et de bétail. De ce fait dans les mois à venir une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages cette année et être en mesure d'anticiper.

D'autres scénarios peuvent être analysés si des informations supplémentaires deviennent disponibles ou si les décideurs voudraient comprendre la vulnérabilité à différents types de chocs.